Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Plan cadastral

Par Dalo

Bonjour. Une construction de dépendance qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration préalable figure cependant sur le plan cadastral. Peut-il s'agir d'une régularisation de la part de l'administration ou autre explication. Merci pour votre réponse.

Par Nihilscio

Bonjour,

Une construction est dessinée sur le plan du cadastre parce qu'elle existe. Le dessin n'est en rien une régularisation.